



République Française
Département Charente
Commune de Foussignac

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le 26/06/2026
ID : 016-211601455-20260625-D20260803-DE



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/06/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous Préfecture de Cognac
Le : 26/06/2026
Et
Publication ou notification du :
26/06/2026

L'an 2026, le 25 Juin à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Foussignac s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur JANOT Alain, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17/06/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/06/2026.

Présents : M. JANOT Alain, Maire, Mmes : ALLONCLE Audrey, BOISUMALT Maëlys, BONNEFOY Cathy, DEBAIN Aurélie, MARIE Amélie, VINET FORILLERE Hortense, MM : BONNET Matthias, BUJEAUD Léo, COSSET Jean-Charles, MARTIN Bastien, SOULAS Jean-Luc

Excusés : MARCHADIER-DEVIGE Cécile (procuration à MARIE Amélie), LAVAL Guillaume, SARDIN Pierre (procuration à BUJEAUD Léo)

A été nommée secrétaire : BOISUMALT Maëlys

2026-08-03 – Décision Modificative N° 3 - Acquisition de ventilateurs

Monsieur le Maire expose que nous avons prévu l'acquisition de ventilateurs

Monsieur le Maire propose :

- De créer l'opération N°212 : ventilateurs
- De prendre la décision modificative suivante :

2188-212 : + 260.00 €

21838-204 : - 260.00 €

Après délibération, les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité de :

- Créer l'opération N°212 : ventilateurs
- Prendre la Décision Modificative exposée ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 26/06/2026

Reçu en préfecture le 26/06/2026

Publié le 26/06/2026

Bessey
Levrault

ID : 016-211601455-20260625-D20260803-DE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 26/06/2026
Le Maire
Alain JANOT



Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cette délibération qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication à la date du visa.

Envoyé en préfecture le 26/06/2026

Reçu en préfecture le 26/06/2026

Publié le 26/06/2026

Berger
Levrault

ID : 016-211601455-20260625-D20260803-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Du Conseil Municipal

ACQUISITION DE VENTILATEURS

COMMUNE DE FOUSSIGNAC - COMMUNE DE FOUSSIGNAC

DM n° 3 2026
INSEE 16145

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-21838-204 : PHOTOCOPIEUR	260.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2188-212 : VENTILATEURS	0.00 €	260.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	260.00 €	260.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	260.00 €	260.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général	260.00 €		0.00 €	

(1) y compris les restes à réaliser

